

Objet : Compte rendu de la réunion de
Bureau du 16 mars 2009

À tous les membres de l'Association France Lyme.

Paris, le 20 mars 2009

Réunion de Bureau du 16 mars 2009

Étaient présents : A. Gaubert, J. Lefebvre, A. Charron.

Bilan financier de l'Association : solde positif de 1273,20 euros.

A la date du 16 mars 2009, l'Association se composait de **73 membres**.

Site internet de France Lyme

- Mise à jour de la [bibliographie](#) du site (ajout de livres en langue anglaise et allemande).
- Mise à jour de la page sur les [maladies professionnelles](#)
- Refonte de la page sur les [co-infections](#)
- [Widget](#) France Lyme à télécharger (Mac OS X.4.3 minimum)

Administratif

- France Lyme possède désormais un numéro SIREN et un identifiant SIRET (qui nous permettront de pouvoir démarcher et toucher des subventions des organismes d'État).
- Un devis pour assurer les membres de l'Association lors des manifestations que nous organisons a été demandé à la [MAIF](#).
- Une demande de devis a été envoyée à Orange pour l'ouverture d'une ligne téléphonique
- Afin de davantage coller à l'appellation d'intérêt général, deux articles des statuts de France Lyme ont été changés et déposés en Préfecture :

Les articles 5 et 9 ont été modifiés comme suit :

• *L'ancienne rédaction de l'article 5 :*

L'association se compose de membres actifs et de membres honoraires et bienfaiteurs. Les membres actifs versent une cotisation. Les membres honoraires et les membres bienfaiteurs n'ont pas droit de vote. Les cotisations sont fixées annuellement par l'assemblée générale et relèvent du règlement intérieur.

est remplacée par cette nouvelle rédaction de l'article 5 :

L'association se compose de personnes physiques ou morales définies comme suit :

- Les membres actifs, les membres bienfaiteurs et les membres honorifiques sont les personnes qui souscrivent aux présents statuts et s'acquittent de leur cotisation. Les montants des différentes cotisations sont fixés annuellement par l'Assemblée Générale et relèvent du Règlement Intérieur.

- Seuls les membres actifs ont droit de vote.

Les donateurs sont les personnes souhaitant apporter un soutien financier à l'association sans y adhérer.

• *L'ancienne rédaction de l'article 9 :*

Les ressources de l'association sont constituées par :

- a) les subventions et dons de divers organismes
- b) les indemnités résultant de prestations de toute nature
- c) les cotisations des membres honoraires et des membres bienfaiteurs.

est remplacée par la nouvelle rédaction de l'article 9 :

Les ressources de l'association sont constituées par :

- a) les subventions et dons
- b) les indemnités résultant de prestations de toute nature
- c) les cotisations des membres

Communication

- Les affiches et flyers France Lyme ont été mis à jour avec le slogan 2009. Ils sont toujours en téléchargement libre sur le [site internet](#) de l'Association.
- Le nouveau [trailer vidéo](#) est également disponible.
- Parution d'un article de presse dans la République des Pyrénées sur la Maladie de Lyme et sur France Lyme. Le même article est paru dans le journal gratuit : Le Journal des Pyrénées.
- Un dossier de présentation de l'Association a été envoyé aux 42 facultés de médecine en France.
- Une présentation de l'Association aura lieu lors d'une réunion de prévention de la MSA, à [Cornimont](#), dans les Vosges le 24 avril 2009.

International

- Lettre commune avec la [Liz](#) (Association Suisse) et l'[Association polonaise](#) des malades de Lyme à l'IDSA pour témoigner en faveur de la révision de leurs Guidelines (Guide de traitement)
- Lettre avec la Liz à [Arte](#), pour demander la traduction, ou au moins le sous titrage en langue français ou allemande, et la diffusion d'[Under Our Skin](#) en France et en Allemagne.

Partenariat

Un partenariat financier avec la société [O'TOM](#) est en cours d'élaboration.

Conférence du Professeur Perronne, jeudi 12 mars 2009

Le jeudi 12 mars 2009 s'est tenue à Yerres une conférence débat animée par le Professeur Christian Perronne, chef de l'unité des maladies infectieuses et tropicales de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches, sur le thème :

Connaître pour prévenir ou guérir. (La Maladie de Lyme, de la connaissance à la prévention).

Durant cette soirée se sont alternés : exposés sur les maladies à tiques, témoignages de malades, débat, questions-réponses. Une brève présentation de l'Association France Lyme a été faite. Il ressort de cette manifestation que le public présent était très demandeur d'informations sur les maladies vectorielles à tiques, que ce soit sur les questions de prévention ou de traitement, et que beaucoup de

choses restent encore à faire pour qu'une prise en charge adaptée à ces pathologies soit systématiquement mise en place. Un [compte rendu](#) détaillé sera mis en ligne prochainement sur le site internet de l'Association.

France Lyme tenait à remercier pour l'organisation de cette conférence :

- Monsieur le Professeur Christian Perronne
- Monsieur Nicolas Dupont Aignan, Député-Maire de la ville de Yerres
- Madame Paule Fontanieu, Présidente de l'Association Agir au Quotidien
- Joanna, membre de France Lyme et organisatrice de cette manifestation.

Documentaire d'Adrien Dumont

La réalisation du documentaire sur la Maladie de Lyme en France a été confiée à Adrien Dumont. Jeune réalisateur né en 1979, il souhaite s'investir dans un projet de film documentaire sur la maladie de Lyme pour médiatiser une maladie méconnue et qui tend pourtant à se développer considérablement dans un contexte de réchauffement climatique.

Un nouveau [site internet](#), avec un premier extrait vidéo, a donc été mis en ligne pour ce projet particulier : www.lyme-lefilm.fr. Si vous désirez apporter votre témoignage pour ce film, vous pouvez contacter Adrien à ce [mail](#) et/ou vous abonnez au flux [RSS](#) de ce projet.

Politique

Les députés du département des Hautes Pyrénées et le Président de la Région Midi Pyrénées ont reçu une lettre de présentation de l'Association et un bref résumé de la problématique de santé publique autour des Maladies Vectorielles à Tiques.

Questions diverses

- A la date du 16 mars 2009, nous n'avons reçu aucune question au Bureau de l'Association avant la réunion.

Voici pour rappel les différents moyens à votre convenance pour nous joindre ou communiquer avec les autres membres :

- Notre mail : bureau@francelyme.fr ou contact@francelyme.fr
- Par courrier écrit, à Association France Lyme, 4 rue le Bouvier, 92340 Bourg la Reine.
- Le forum des membres de l'Association est l'endroit où le dialogue avec le Bureau et les autres membres est possible et recommandé. Il vous suffit de vous y inscrire si ce n'est déjà fait.
- Une [page](#) du site internet de l'Association rappelle toutes ces adresses.
- L'Association ne dispose pas pour le moment de ligne téléphonique.

- Le [site internet](#) de l'Association est régulièrement mis à jour, ainsi que son flux [RSS](#) Vous pouvez vous abonner au flux RSS et recevoir les dernières nouvelles de France Lyme et des Maladies Vectorielles à Tiques directement dans votre boîte mail
Tous les documents administratifs de l'Association sont sur le site de France Lyme.

Important

Désormais, et afin de réduire les coûts administratifs, l'Association n'enverra par la Poste que les comptes-rendus de réunion, les convocations aux réunions ne seront envoyés que par e-mail. A chaque fois, un sujet spécial réunion sera ouvert sur le forum de l'Association France Lyme afin de pouvoir informer les membres de l'ordre du jour de la réunion et faciliter le débat.

Nous sommes toujours à la recherche de :

- Une personne pour animer des séances de prévention, destinées à des scolaires et des associations, à Bourg la Reine (région Parisienne)
- Une personne pour administrer le Forum Lyme Francophone (essentiellement gestion des inscriptions), quelques connaissances informatiques (php, mySQL) sont les bienvenues.
- Une personne pour écrire un article exhaustif sur les tiques.
- Une personne pour commencer à compléter la page du site internet sur la controverse de la maladie. Il faut étoffer cette page, citer les meilleurs articles scientifiques qui étayent les différentes affirmations.
- Une personne pour compléter la page sur les manifestations cutanées du site internet de l'Association (textes + photos et/ou vidéos libres de droits).

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Bureau de France Lyme aura lieu le lundi 22 juin 2009. Ce sera l'occasion de faire un premier bilan des actions que nous menons depuis un an et des actions futures, parmi lesquelles :

- organisation de l'Assemblée Générale
- concert au profit de France Lyme à Yerres
- retour sur les premiers témoignages pour le film-documentaire d'Adrien Dumont
- manifestations futures.

Nous vous souhaitons à tous la meilleure santé possible.

Pour le Bureau de France Lyme,
le Président,
Ambroise CHARRON

